

POMPES FUNEBRES JULLIEN-FOREST

2 allée la Forézienne

42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

Tél 04.77.36.43.19 - pfjullienforest@gmail.com

www.pompes-funebres-jullien-forest.com



DEVIS TYPE MAIRIE

Obsèques de : Monsieur DEVIS TYPE MAIRIE

ANNEXE A L'ARRETE DU 23 AOUT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

DEVIS N° 000007686

Code client :

Date: 15/03/2023

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
1- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la maire, de la police, des représentants du culte, frais de dossier,...)	214,17	257,00	Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse	25,00	25,00
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt					
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation					

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES €	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe								
Housse mortuaire								
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour								
3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES								
Cercueil Cercueil CR-PIV Pin Massif France 22mm vernis, forme parisienne, équipé de 4 poignées, Plaque d'identité apposée sur le cercueil	895,83	1075,00	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou l'urne	7,50	9,00			
Capiton	129,17	155,00						
4- MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Personnel	154,17	185,00						
5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIERE (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire	359,09	395,00						
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour								
Personnel								
6- CEREMONIE FUNERAIRE								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)								
Personnel (dont 1 porteurs)	349,17	419,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances	49,17	59,00	Frais de culte Taxes municipales pour convoi		
7- INHUMATION								
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation		
Creusement et comblement de fosse								
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire			Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie					

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT €		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES €	MONTANT €		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE €	MONTANT €	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
8- CREMATION								
Crémation	591,00	591,00				Taxes municipales pour crémation		
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne avec sa plaque	31,67	38,00						
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature)					

Validité de devis : 30 jours

Je soussigné(e) demeurant déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M.
DEVIS TYPE MAIRIE en qualité de Conjoint

TOTAL hors taxes : 2805,92

TVA : 402,08

TOTAL toutes taxes comprises : 3208,00

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par ADMIN

* Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

- Les régies et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital. (article L.2223-32 abrogé)

- Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)

* Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)

CONDITIONS DE VENTE

EN SIGNANT CE DEVIS / BON DE COMMANDE, VOUS ACCEPTEZ
ET RECONNAISSEZ AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN MAGASIN.
SEVICES FUNERAIRES DE LA PLAINE - SAS AU CAPITAL DE 10 000€ - RCS DE ST ETIENNE - APE 9603Z -
SIREN 803 243 781 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR28 803 243 781 - ORIAS 14006629 -
HABILITATION PREFECTORALE DU SIEGE SOCIAL 21-42-0001